

COMMUNE DE BLAINVILLE-SUR-MER
Tarifs de location de la salle des fêtes

(délib. CM 12/12/2005, 07/05/2009 et 22/12/2014)

Accueil : 250 personnes maximum

I. Location salle (y compris chauffage et nettoyage) et couverts

Vin d'honneur	habitants de la commune	80 €
	hors commune	120 €
Repas	habitant commune	220 €
	hors commune	320 €
Réunions	association communale	gratuit
	hors commune	100 €
Bal	association communale	150 €
	hors commune	250 €
Tarif spécial personnel communal		70 €
Location des couverts	couvert complet	0.70 €
	couvert simple	0.40 €

II. Remboursement des articles cassés ou abîmés

verre apéritif, eau, vin	1.30 €	sucrier	7.70 €
assiette plate, creuse, dessert	4.20 €	verseuse	14.00 €
fourchette, couteau, cuillère	0.80 €	carafe	1.60 €
cuillère à café	0.65 €	plat	13.00 €
coupe à champagne	1.10 €	saladier	23.00 €
verre à liqueur	1.60 €	saucière	17.00 €
tasse	0.90 €	louche	3.50 €

III - Contrat de location pour particuliers ou associations extérieures ou associations locales pour repas à tarif normal

- contrat de location en 2 exemplaires, signés par le locataire et le conseiller municipal délégué ou le maire, dont un exemplaire renvoyé à la mairie avec l'acompte de 50% du montant de la location
- 1 chèque caution de 200€ (en cas de dommages au matériel et/ou bâtiment) et 1 chèque caution de 50€ (en cas d'absence ou d'insuffisance de nettoyage) remis à la réservation ou à l'état des lieux d'entrée
- état des lieux d'entrée à la remise des clefs le vendredi à 14h30 (sauf exception), signé du représentant de la mairie et du locataire - 2 exemplaires
- état des lieux de sortie le lundi matin signé du représentant de la mairie et du locataire - 2 exemplaires
- vaisselle sortie par le personnel, les placards sont toujours fermés
- en cas d'annulation de la réservation moins de 4 semaines avant la date prévue, l'acompte reste acquis à la commune.